

Compte rendu de la CFVU¹

Mercredi 8 avril 2026

rédigé par les élu·es PULS²

L'ordre du jour :

- *Informations de la Présidente de l'université et des Vice-présidents ;*
- *Approbation du procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire du 10 mars 2026 ;*
- *Approbation des modifications des maquettes de licence et de master pour la rentrée 2026 (modifications techniques) ;*
- *Approbation des modifications des maquettes et du règlement des études des masters 2 mention « droit des affaires » parcours « droit des affaires et fiscalité-management et business law » et « concurrence, distribution » de l'école de droit de la Sorbonne ;*
- *Avis sur la modification de la maquette du master 2 mention « administration publique » parcours « stratégies industrielles et politiques publiques de défense » du service commun Formation continue Panthéon Sorbonne ;*
- *Avis sur la modification des maquettes et du règlement des études du diplôme d'université « collège de droit » de l'école de droit de la sorbonne ;*
- *Avis sur la modification de la maquette et du règlement des études du diplôme d'université « audit et contrôle des organisations publiques » du service commun Formation continue Panthéon Sorbonne ;*
- *Avis sur la création du diplôme d'université « travail et santé mentale » du service commun Formation continue Panthéon Sorbonne ;*
- *Avis sur la création du diplôme d'université « référent handicap et diversité » du service commun Formation continue Panthéon Sorbonne ;*
- *Avis sur la création du diplôme d'université « droit des Outre-mer » de l'institut d'études à distance de l'école de droit de la Sorbonne ;*
- *Avis sur le relevé de propositions de la commission « contribution de la vie étudiante et de campus (CVEC) » du 30 mars 2026 ;*
- *Avis sur le relevé de propositions de la commission « fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) - financement de projets étudiants » du 1er avril 2026 ;*
- *Information sur le relevé de propositions de la commission « fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) - aides sociales et à la mobilité internationale » du 24 mars 2026 ;*
- *Questions diverses.*

La séance est ouverte à 9h40. 33 élu·es présent·es et 12 procurations. A la tribune : La Présidente (Christine Neau-Leduc) et les 2 Vice-président·e CFVU (Antonella Tufano et Jean-François Caulier).

I- Informations de la Présidente de l'université et des Vice-président·es

Information sur *l'Entente Cordiale Day* et annonce de la finale du concours d'éloquence. A cette occasion, les vices-chancelières des universités d'Oxford et Cambridge ont été accueillies permettant de renforcer les partenariats, notamment dans le contexte du post-Brexit.

¹ <https://www.pantheonsorbonne.fr/universite/organisation/le-conseil-dadministration-ca/la-commission-de-la-formation-et-de-la-vie>

² <https://puls-p1.fr/>

La Présidente informe la commission que les points 8 et 9 de l'ordre du jour (concernant la création de deux diplômes universitaires (DU) du service commun FCPS) sont reportés à la prochaine séance de la CFVU.

II- *Approbation du procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire du 10 mars 2026*

Un élu CFDT indique qu'il manque un point au PV sur son intervention lors de la dernière CFVU concernant la mise en place d'un service commun de la formation continue. Ce point sera ajouté et le PV sera corrigé

Vote : PV adopté à l'unanimité modulo la modification demandée.

III- *Approbation des modifications des maquettes de licence et de master pour la rentrée 2026 (modifications techniques)*

Présentation de modifications dites "techniques" (nombres d'heures ou d'ECTS, etc.) transmises par les composantes au fil de l'eau depuis la rentrée. **Une élue PULS** s'assure que les maquettes de géographie et science politique sont bien présentes dans le document.

Vote : Approuvées à l'unanimité.

IV- *Approbation des modifications des maquettes et du règlement des études des masters 2 mention « droit des affaires » parcours « droit des affaires et fiscalité-management et business law » et « concurrence, distribution » de l'école de droit de la Sorbonne*

Anne Rousselet-Pimont (Co-directrice de l'EDS) : Présentation des modifications générales en mettant en avant la suppression du stage obligatoire et l'intérêt en termes de temps d'enseignement.

Vote : Absentions : 2. Approuvées.

V- *Avis sur la modification de la maquette du master 2 mention « administration publique » parcours « stratégies industrielles et politiques publiques de défense » du service commun Formation continue Panthéon Sorbonne*

Stéphane Rodrigues (directeur FCPS) indique que le M2 en formation continue a été créé en 2008. Lors du dernier conseil de perfectionnement, inspection générale a demandé la réorientation certains cours. Suppression d'un cours ; demande d'augmentation des cours de droit européens ; en contrepartie de ces 4h de plus, suppression de 4h de cours de droit constitutionnel et parlementaire. Modification de l'intitulé de cours et ajout d'un module sur les instruments de recherche.

Un élu SAP1 revient sur les droits d'inscription 7500€ et 5150€ pour les demandeurs d'emploi ce qui est synonyme d'une sélection forte à l'entrée de la formation. SAP1 s'oppose à cette formation par principe.

La Présidente répond que les frais d'inscription sont payés soit par l'employeur soit par France Travail.

Vote : Contre : 2, Abstentions : 6, Pour : 25. Avis favorable.

VI- Avis sur la modification des maquettes et du règlement des études du diplôme d'université « collège de droit » de l'EDS³

Philippe Dupichot (directeur du DU/EDS) et Alix Toublanc (EDS) présentent le DU collège de droit qui fait l'objet d'une candidature spécifique : cursus classique de l'étudiant·e en droit sélectionné sur Parcoursup + des conférences dans le cadre du collège : une centaine d'heures de cours en + ; CM, ateliers et conférences ; 150 étudiant·es dans le collège de droit – environ 50 par année de licence - 10% de boursiers 50/50 franciliens/non franciliens. 2 diplômes : licence en droit + DU collège (existe depuis 2017). Nécessité de procéder à des ajustements au regard de l'évolution des Licences.

Modification de 3 points :

- ◆ Actualisation technique : modifications d'intitulés de cours ; interversion de cours entre S1 et S2, modification pour tenir compte de la réforme des Licences : parcours recherche, parcours international, parcours professionnel : adaptation en fonction du choix des étudiant·es au S6.
- ◆ Bonification pour des étudiant·es qui décideraient de suivre un parcours facultatif dans le cadre d'une convention avec une gendarmerie d'Ile de France d'intégrer la réserve opérationnelle (3 semaines durant l'été) environ 4 étudiant·es/50 seraient intéressés (rémunéré 60€/jour)
- ◆ Modification du règlement des études : proposition de fixer une double moyenne plancher pour accéder à l'année suivante dans le cadre du collège de droit ; constat que des étudiant·es n'arrivent pas à assurer les 100h de cours du collège de droit ce qui se traduit par des moyennes basses en licence (10) qui hypothèquent leurs chances de poursuite d'études en master ; proposition de conditionner le passage en année supérieure du « collège de droit » à l'obtention d'une double-moyenne plancher de 11 en licence et 12 dans le DU.

Une élue SAP1 : défavorable à l'introduction d'une note plancher qui conduit à l'exclusion d'étudiant·es en difficulté plutôt que d'apporter de l'aide. Regrette également les frais d'inscription (419€) du DU contraires au principe de l'enseignement supérieur comme service public.

M. Dupichot explique que la note plancher est une manière de favoriser l'accès des étudiant·es en M1. Présenté comme la "moins mauvaise solution".

Un élu Poing Levé partage l'avis du Sap1 ; revient sur la convention avec la gendarmerie et demande des explications sur l'intérêt pédagogique.

Modification concernant le relevé d'assiduité à introduire.

Vote : Contre : 11, Abstentions : 9, Pour : 13. Avis favorable.

³ Ecole de droit de la Sorbonne

VII- *Avis sur la modification de la maquette et du règlement des études du diplôme d'université « audit et contrôle des organisations publiques » du service commun Formation continue Panthéon Sorbonne*

Enjeu d'ouverture du DU en distanciel. Pas de modification de maquette simplement un changement de modalité pédagogique.

Un élu CGT demande quelles modalités de mise en place du distanciel et de coordination entre l'enseignement en présentiel et en distanciel ; s'interroge notamment en ce qui concerne les modalités d'examens.

Un élu CFDT rappelle les outils et plateformes numériques disponibles en plus de l'EPI pour la retransmission de cours en direct.

Vote : Contre : 0, Abstentions : 18, Pour : 15. Avis favorable.

VIII- *Avis sur la création du diplôme d'université « droit des Outre-mer » de l'institut d'études à distance de l'école de droit de la Sorbonne*

Charles Froger (EDS) présente son projet de création d'un DU droit des Outre-mer suite à ses échanges avec des acteurs des territoires ultra-marins. Formation adossée à l'IED. Soutenu par le Ministère des Outre-mer pour une convention de partenariat de 10 000€ par an pendant 3 ans pour permettre le lancement du DU. Subvention de l'association des juristes en droit des Outre-mer. L'association Sorb'outre-mer soutient également ce DU. Frais d'inscription moindres pour les étudiant·es de P1 (300 euros).

Une élue SAPI pose une question sur le régime d'assiduité entre formation initiale et formation continue.

Vote : Contre : 0, Abstentions : 16, Pour : 17. Avis favorable.

IX- *Avis sur le relevé de propositions de la commission « contribution de la vie étudiante et de campus (CVEC) » du 30 mars 2026*

Présentation par le **VP CFVU** de la commission CVEC du 30 mars.

Montant des sommes allouées : 338 800, 20€. Nombreuses propositions culturelles.

Vote : Abstentions : 8. Avis favorable.

X- *Avis sur le relevé de propositions de la commission « fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) - financement de projets étudiants » du 1er avril 2026*

25 demandes d'aide à projet FSDIE dont 10 acceptées pour un montant de : 18 398,41€.

11 demandes de subventions de fonctionnement : 11 acceptées pour un montant de 3300€.

Montant total alloué : 21 698, 41€

Vote : Avis favorable à l'unanimité.

XI- Information sur le relevé de propositions de la commission « fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) - aides sociales et à la mobilité internationale » du 24 mars 2026

Présentation par la **VP CFVU** : commission FSDIE du 24 mars 2026 : 32 demandes formulées pour les aides sociales d'urgences : 25 acceptées ; 62 demandes ont été formulée au titre de la mobilité internationale dont 46 aides attribuées à des étudiant·es boursier·es.
Montant total FSDIE de 65 150€

XII- Questions diverses

Aucune. Prochaine CFVU prévue 12 mai 2026.

Fin de la séance 11h20.

Compte rendu rédigé par les élu·es PULS de la CFVU : Emmanuel Charrier DDL (procuration), Jean Dellemotte (EES), Aurélien Ramos (UFR08), Antonine Ribardièrè (UFR08).

PULS le site : <https://www.puls-p1.fr/>

